

Analyse et commentaire du 37^{ème} rapport de la violence dans la zone métropolitaine

La violence dans une capitale qui n'en peut plus !!

La population de la capitale vit continuellement sous stress. Pas seulement les conditions de vie se sont fortement détériorées suite aux événements du 12 janvier et les intempéries, tout cela renforcé par l'apparente indifférence ou manque de communication de l'autorité. Pas seulement il y a le choléra et la crise électorale, il y a en plus un regain indéniable de la violence, surtout de la violence armée à travers les quartiers populaires de la capitale.

Les citoyens et citoyennes du pays subissent la violence de toute façon : la violence criminelle, la violence politique, la violence résultat de la mauvaise gestion de l'environnement. Elle fait partie du tableau de l'insécurité que connaît le pays en général et la zone métropolitaine en particulier.

Notre observation au cours du trimestre, se concentre sur la mort violente des citoyens et citoyennes à travers les rues de la capitale. Elle montre que les cas de meurtres par balles ne cessent pas, au contraire, ils sont en augmentation.

Pour le trimestre en question (octobre à décembre 2010), nous comptons **262 cas de personnes tuées par balles. Ceci est une augmentation de 49,7 % par rapport à la période précédente**, où il y avait 175 cas.

Dans la même période, nous avons observé **39 cas de mort par arme blanche, contre 21 cas dans le rapport précédent**, soit une augmentation de 85,7 %.

Nous observons **49 cas de mort dans des accidents contre 28 dans le rapport précédent**, soit une augmentation de 75 %.

Indéniablement la violence fait son chemin. Les quartiers les plus touchés sont la zone de Grande Ravine et de Martissant ; Cité Soleil et la zone de Lasalines sont également très exposées.

Comment qualifier la violence ?

- **La violence criminelle**

La zone métropolitaine est en proie à de nombreux cas de violences où des bandits armés exécutent leurs forfaits sans avoir peur d'être pourchassés par la police.

Dans plusieurs endroits de la capitale les gangs se réorganisent, ils disposent d'armements importants. Dans plusieurs zones dans la capitale les actes de banditisme sont considérables : Pétion ville, Martissant, Fort Mercredi, Decayette, Portail Léogane, Caridad, Savanne Pistache, Cité Soleil, Delmas. Un exemple : A Carrefour, dans la matinée du 20 décembre 2010, il a eu quatre (4) tués. D'autres actes ont fait 6 autres victimes le même jour dans d'autres endroits.

Le bas du Centre Ville est livré aux pillards armés. A la tombée de la nuit, les magasins du centre commercial sont cassés et pillés. Les propriétaires de ces magasins déplorent l'absence de la police, qui apparemment n'a pas de plan de lutte contre ces réseaux criminels.

- **Violence politique**

Au mois de décembre, on a assisté à un soulèvement populaire qui a occasionné trois morts et beaucoup de blessés dans la capitale, suite à la publication des résultats préliminaires des élections du 28 novembre 2010. Lors des événements qui ont secoué la capitale au mois de décembre, selon les

témoignages, des réseaux criminels ont été pourvus par des partis politiques d'armes, de munitions et de fortes sommes d'argent.

La campagne électorale est aussi un moyen pour les groupes de gangs de s'approvisionner en arme et en munition. Car dans certaines zones, les candidats doivent négocier (et payer) pour y avoir accès.

D'une manière générale, les partis politiques se servent de « bases » qui ne récusent pas la violence quand il s'agit de faire valoir les intérêts de leurs sponsors et de troubler l'ordre public.

Ces pratiques posent la question de l'éthique ou moralité politique chez nombreux partis et candidats, ou l'absence d'une vraie culture démocratique chez nos hommes et femmes politiques.

Dans ces situations, les autorités policières sont rapidement dépassées par les événements, et se replient par manque d'effectif, de moyens ou faute d'un plan sécuritaire défini. Il y a d'ailleurs une vassalisation de l'institution policière au profit du pouvoir politique.

Il faut donc bien conclure que la violence criminelle bénéficie de la situation politique.

- **La réponse de la Police**

Peut-on parler de l'actualisation en permanence du plan de sécurité de la PNH contre les réseaux criminels de la zone métropolitaine ? Nous constatons plusieurs problèmes pour une sécurité stable dans la capitale :

- 1) La PNH n'a pas de patrouilles suffisantes pouvant patrouiller des zones stratégiques 24/24, comme Martissant et le centre commercial au bas de la ville de Port-au-Prince.
- 2) La PNH n'a pas un service de renseignement jugé efficace qui informe sur les activités des groupes et bandes armés.
- 3) Les gangs armés sont mobiles et opèrent n'importe où.
- 4) L'absence de contrôle strict sur la circulation des armes à feu et la vente de munitions fragilise la sécurité.
- 5) Au cours de ces derniers mois, des voix ont mis le Gouvernement responsable pour distribution d'armes à feu.
- 6) Le vetting effectué à travers l'institution policière ne semble pas porter de fruit.
- 7) Le Conseil Supérieur de la Police Nationale paraît totalement dysfonctionnel.

- **Le point sur Martissant et ses zones avoisinantes**

Depuis plusieurs mois, on observe une flambée de violence à Martissant banlieue Sud de la capitale où des bandits de tout acabit font la loi. Pas un jour ne passe sans qu'il y ait des actes de braquages, des agressions sexuelles ou des assassinats. Durant le dernier trimestre, **51 personnes ont été tuées par balles à Martissant et les zones avoisinantes.**

La géographie de la zone est complexe, par la constitution de nombreuses bidonvilles comme Grande Ravine, Ti Bois, Decayette, Savanne Pistache, 5^{ème} Avenue Bolosse, Sous Dalles, Delouis et autres. Les bandits y trouvent des facilités pour opérer et si besoin se cacher. Les mornes sont également des lieux stratégiques.

Les gangs rivaux de ces zones représentent le symbole de la peur, des alliances se font entre certain groupe pour affronter d'autres groupes dans l'idée de prendre contrôle des différentes zones ou pour se venger pour un pair tué. Ils sont lourdement armés et les forces policières semblent avoir perdu le contrôle de ces zones où ces bandits imposent leur loi. Comment peut-on comprendre que des groupes armés passent des heures à échanger des tirs qui retentissent partout sans qu'il y ait une intervention des forces de l'ordre ?

Dans ces conditions, des citoyens, enfants, femmes et vieillards quittent la zone pour fuir les combats entre les gangs rivaux. La présence de l'état dans les hauteurs de Martissant est quasi inexistante, il n'y a pas de voie de pénétration, pas de plan d'urbanisme ; tout se fait dans le plus grand désordre possible.

Qui finance ces gangs armés ? Fait étonnant c'est qu'une cartouche se vend 40 gourdes qui équivalent à un dollar américain !

Les groupes de gangs se servent d'ailleurs d'un groupe d'enfants pour accomplir certains actes. Ce groupe d'enfants, baptisé « l'armée U 15 » ou « l'armée des jeunes », se spécialise pour rançonner les gens, voler la recette des boutiques, des tap tap et voitures privés. Depuis 6 : 00 PM, les gens se hâtent pour rentrer chez eux par crainte des bandits. Martissant est une prison à ciel ouvert, où la liberté de circuler est devenue difficile, ce qui est une atteinte aux droits de la personne humaine.

La faiblesse de la police dans cette zone est patente : sa présence ne répond pas à la géographie de la zone qui est vaste et densément peuplée. Aucun plan de sécurité n'est véritablement défini.

- **L'épidémie de choléra comme violence et source de violation des droits**

Depuis le mois d'octobre, le pays est durement frappé par la maladie de choléra qui menace la sécurité publique. Actuellement on est à plus de 3 000 décès pour l'ensemble du pays. La maladie remet en cause nos façons de gérer des crises ; elle remet en cause les structures défaillantes en particulier le système sanitaire décrié.

Depuis le début de la crise, le Gouvernement et la Minustah ont préféré de « gérer le mensonge » au lieu de « gérer la vérité » et de nommer la vraie source de la maladie et son origine en Haïti. La population a droit à la vérité.

Les structures défaillantes de la santé dans le pays contribuent à la propagation de la maladie et le grand nombre de victimes, tout comme l'absence de politiques publiques dans de nombreux domaines est coresponsable pour les nombreuses victimes du tremblement de terre. Ces absences et négligences sont une forme de violence sur la population qui en subit les conséquences et constituent autant de violations des droits socio-économiques des gens à la sécurité et à la santé.

Des conditions qui contribuent indéniablement à la propagation du choléra sont :

- L'absence de latrines dans les maisons privées comme pour usage public ;
- L'absence de lieux assurés et contrôlés où les vidangeurs peuvent évacuer les déchets après le nettoyage des latrines ;
- L'absence de propreté et de conditions sanitaires dans les marchés et lieux publics où sont vendues les denrées destinées à la consommation humaine ;
- Les manques dans le ramassage régulier des ordures ;
- Le manque de contrôle sur l'eau livrée à la consommation du public ou vendue dans les rues, marchés et kiosks.

A titre d'exemple : au cœur de Ravine Brea, Martissant il y a un espace d'abattage d'animaux aux fins commerciales. L'endroit est salubre ; les gens se servent de l'eau qui coule dans cette ravine pour laver les viandes. Aucune inspection sanitaire n'existe dans la zone. Tout cela contribue à l'insécurité que connaît la population.

Les normes à observer lors d'un décès et les zones pour l'inhumation des cadavres des personnes décédées manquent d'être diffusés, afin de protéger la sécurité publique à la santé. D'ailleurs aucun cadavre ne peut être enterré sans déclaration préalable du décès de la personne à l'état civil.

- **Nos recommandations sont les suivantes :**

- 1) La police préventive (c'est-à-dire la police visible et présente dans les rues) doit être permanente et efficace à travers les rues de la capitale.
- 2) Les autorités judiciaires et policières doivent traiter le cas des « enfants soldats » à Martissant et ailleurs. Cette situation, contraire à la **Convention sur les Droits de l'enfant, est préjudiciable pour l'avenir du pays et le développement de ces enfants comme personnes humaines.**
- 3) Les autorités policières doivent élaborer **un plan de sécurité répondant aux différentes réalités de la zone métropolitaine.**
- 4) Les autorités sanitaires doivent définir et faire appliquer **une vraie politique de santé publique en ce qui concerne le choléra** qui protège les citoyens et citoyennes surtout dans les quartiers populaires et les zones reculées du pays.
- 5) Les autorités du pays et la Minustah doivent **gérer le pays « dans la vérité »** en ce concerne la maladie du choléra.

Me Rovelsond Apollon, enquêteur